

Le premier monnayage de la cité d'Amastris (Paphlagonie)

Autor(en): **Callataÿ, François de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica**

Band (Jahr): **83 (2004)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-175884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FRANÇOIS DE CALLATAÏ

LE PREMIER MONNAYAGE DE LA CITÉ D'AMASTRIS (PAPHLAGONIE)

PLANCHES 9–11

Le premier monnayage d'Amastris n'a jamais été étudié pour lui-même encore qu'il soit tombé dans le champ couvert par le *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure* publié en 1904¹ et avait, par le passé, fait l'objet d'un premier rassemblement documentaire.² Pas plus du reste que celui d'Héraclée pontique avec lequel il entretient les plus forts liens de proximité.

Ces deux monnayages, ainsi que ceux des villes de Cromna, Sésamos et Tion dont est issu par synécisme la cité d'Amastris (voir *infra*), doivent être fermement détachés de l'horizon pontique qui comprend les ateliers monétaires de Sinope, d'Amisos et de Trapézonte. Les statères d'argent d'Amastris, d'un poids de c. 9.5g, s'inscrivent dans le prolongement direct de ceux émis à Héraclée Pontique par les tyrans Timothée et Dionysios. Quoi de plus normal, du reste, puisque la cité d'Amastris fut fondée par la reine Amastris, épouse et veuve de Dionysios.

Bibliographie

- BORRELL H.P. BORRELL, Unedited Autonomous and Imperial Greek Coins, NC 1842, p. 173-192.
- GROSE S.W. GROSE, Catalogue of the McClean Collection of Greek Coins (Cambridge 1929), vol. 3.
- IMHOOF-BLUMER, MG F. IMHOOF-BLUMER, Monnaies grecques (Paris/Leipzig 1883).
- LENORMANT CH. LENORMANT, Numismatique des rois grecs (Paris 1849).
- MAMROTH A. MAMROTH, Ein Bildnis der Königin Amastris auf Münzen des Lysimachos, Berliner numismatische Zeitschrift 3-4, 1949, p. 81-86, pl. V.
- MIONNET 1807 TH.E. MIONNET, Descriptions de médailles antiques, grecques et romaines, t. 2 (Paris 1807), p. 389-391.
- MIONNET 1829 - , Descriptions de médailles antiques, grecques et romaines, Supplément (Paris 1829).
- Rec. gén. W.H. WADDINGTON, E. BABELON et TH. REINACH, Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure (Paris 1904, 2^{ème} éd. 1925).
- SESTINI 1820 D. SESTINI, Lettere e dissertazioni numismatiche (Florence 1820).
- SIX J.P. SIX, Sinope, NC 1885, p. 15-65.
- STANCOMB W.M. STANCOMB, A Group of Staters of Timotheus and/or Dionysius, Tyrants of Heraclea Pontica, NC 160, 2000, p. 263-268, pl. 37-38.
- VISCONTI E.Q. VISCONTI, Iconographie grecque (Paris 1811).

¹ 2^{ème} édition en 1925.

² SIX, p. 15-65.

Historique

Amastris était princesse perse, fille d'Oxathrès, le frère de Darius III Codoman.³ Elle fut d'abord mariée à Cratère, qui l'épousa à Suse lors des noces organisées par Alexandre pour ses Compagnons, avant que celui-ci ne l'abandonne pour Phila (c. 322 av. J.-C.).⁴ Elle s'unit ensuite au tyran d'Héraclée, ce Dionysios dont le nom se rencontre sur une série de statères,⁵ lui-même le fils de Clearchos, l'instigateur de la tyrannie à Héraclée. Trois enfants naquirent : Clearchos, Oxathres et Amastris.⁶

Après le décès de Dionysios (c. 306 av. J.-C.), Amastris fut choisie par Lysimaque en seconde noce (302 av. J.-C.?), lui qui s'était d'abord uni à Nikaia, la sœur d'Antipater et la veuve de Perdikkas.⁷ L'union fut brève quoiqu'elle déboucha peut-être sur la naissance d'un fils, Alexandre.⁸ La bataille d'Ipsos en 301 av. J.-C. modifia les rapports de force et Lysimaque, attaqué par Démétrios Poliorcète, jugea plus opportun de s'allier aux Ptolémées en se mariant à Arsinoé, la jeune sœur de son allié.⁹ Répudiée (300 av. J.-C.?), Amastris quitta Sardes et obtint de régner sur Héraclée, prolongeant en son nom et profit la tyrannie de Dionysios. Là, elle du composer avec ses fils, en particulier Clearchos qui, à présent majeur, réclamait sa participation au pouvoir. Elle l'autorisa à régner sur Héraclée et Cierus, sous son autorité.¹⁰

Très bientôt (dès 300 av. J.-C.?), Amastris quitta Héraclée pour s'installer à Sésamos dont elle fit l'acropole d'une nouvelle entité dénommée après elle Amastris.¹¹ Située sur une presqu'île, elle possédait deux ports de part et d'autre de son isthme.¹² Cette nouvelle fondation – ou «sympolitie» – ne fut pas accompagnée de déplacement de population (ou «synoecisme», en dépit de l'emploi de ce mot par Memnon et Strabon). Elle comprenait quatre entités : Sésamos, Tion, Cromna et Cytora.¹³ Très vite, Tion se détacha de cet ensemble.

Les deux premières décennies du 3^e s., entre les batailles d'Ipsos en 301 et de Coroupedion en 282 av. J.-C., forment une période particulièrement troublée sur laquelle nos sources nous réduisent à pressentir seulement la complexité des

³ Memnon, *FgrH* 434F 4, 4; Strabon, XII, 3, 10.

⁴ Arrien, *Anabase*, VII, 4, 5; Memnon, *FgrH*, III, 434F 4, 4 - sur ces événements dynastiques voir U. WILCKEN, Amastris (7), *RE* I (1894), col. 1750.

⁵ STANCOMB, p. 263-268, pl. 37-38.

⁶ Strabon, XII, 3, 10.

⁷ Diodore, XX, 109, 6; J. SEIBERT, *Historische Beiträge zu den dynastischen Verbindungen in hellenistischer Zeit* (Wiesbaden 1967), p. 93-95.

⁸ Polyen, VI, 12 - l'hypothèse est tenue pour improbable par F. JACOBY, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Leyde, IIIb (1950 texts - 1955 commentaires, p. 273).

⁹ Memnon, *FgrH* 434F 5, 4; P. GREEN, *Alexander to Actium. The Historical Evolution of the Hellenistic Age* (2nd ed. Berkeley/Los Angeles 1993), p. 122.

¹⁰ Memnon, *FgrH*, 3B, 434F5.4.

¹¹ Plin., *NH*, VI, 5.

¹² Strabon, XII, 3, 10.

¹³ Memnon, *FgrH*, 3B, 434F4.9; Strabon, XII, 3, 10.

rebondissements politiques.¹⁴ Memnon d'Héraclée, notre meilleur informateur, nous apprend qu'Amastris périt (vers 284 av. J.-C.?) à l'occasion d'un voyage en mer, probablement sur l'ordre de ses enfants, Cearchos et Oaxthres.¹⁵

Louis Robert a publié de belles photos et d'utiles plans du site d'Amastris, aujourd'hui Amasra.¹⁶ La cité d'Amastris ne recouvrait pas l'acropole de Sésamos sur la presqu'île mais fut bâtie dans la plaine sur le plan hippodaméen, principalement le long du port oriental. Pline le Jeune, qui en fut le gouverneur sous Trajan, qualifie la cité de *elegans et ornata*¹⁷ avec, parmi les édifices les plus remarquables, une très longue avenue bordée par un fleuve qui est en réalité un égoût. Une inscription funéraire datée de 257-258 apr. J.-C. évoque le quartier réservé aux vainqueurs de concours.¹⁸ Pourvu de deux bons ports, de part et d'autre d'un isthme d'une largeur minimale de 200 mètres, le site d'Amastris était par ailleurs d'accès terrestre difficile. Qui voulait le quitter pour s'enfoncer dans le pays devait franchir une passe assez rude, bien notée par les voyageurs.¹⁹

Historiographie numismatique

Le monnayage d'argent d'Amastris est absent de la première édition de l'ouvrage de Théodore Edmée Mionnet²⁰ mais figure dans les suppléments²¹ avec renvoi à de la littérature alors récente.²² En réalité, Domenico Sestini avait déjà publié en 1790 un exemplaire de ce type mais en se méprenant totalement dans sa description puisque il voyait une tête de femme (Atalante) au droit et, plus fort, une figure assise à moitié nue (Jupiter) tenant un aigle dans la dr. et une lance dans la g., au revers.²³ Cette mention avait été reprise parmi les douteuses par Joseph Hilarius Eckhel²⁴ avant d'être corrigée par Sestini lui-même.²⁵ Visconti avait entre-temps défendu l'idée que ces statères représentent

¹⁴ Pour Héraclée et Amastris, voir en particulier S.M. BURSTEIN, *Outpost of Hellenism. The Emergence of Heraclea on the Black Sea* (Berkeley 1974), p. 83-85.

¹⁵ Memnon, *FgrH* 434F 5.3; GREEN, *supra*, n. 9, p. 764, note 13.

¹⁶ L. ROBERT, *À travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, monnaies grecques, voyageurs et géographes* (Athènes/Paris 1980), p. 158-161; voir aussi D.R. WILSON, *The Historical Geography of Bithynia, Paphlagonia and Pontus in the Greek and Roman Periods* (Oxford 1976), p. 47.

¹⁷ Pline, *Lettres*, 98.

¹⁸ ROBERT (*supra*, n. 16), p. 151-159.

¹⁹ *ibid.*, p. 159.

²⁰ MIONNET 1807, p. 389-391.

²¹ MIONNET 1829, p. 551-552.

²² SESTINI 1820, p. 5 et pl. 1, 5; TH.M. DUMERSAN, *Description des médailles antiques du cabinet de feu M. Allier de Hauteroche* (Paris 1820), pl. 10, 12.

²³ D. SESTINI, *Lettere e dissertazioni numismatiche sopra alcune medaglie rare della collezione Ainslieana* (Livourne 1790), p. 101.

²⁴ J. ECKHEL, *Doctrina numorum veterum*, vol. 2 (Vienne 1794), p. 385.

²⁵ SESTINI 1820, p. 5.

Lysimaque sous les traits du dieu Lunus au droit et Cybèle au revers.²⁶ La fraîcheur de ces débats, l'absence à toute bibliographie antérieure pourraient faire croire que les statères d'argent d'Amastris, et *a fortiori* leurs rarissimes divisions, étaient inconnus encore vers la moitié du 18^e s. De fait, on ne trouve rien chez Joseph Pellerin ou chez N.F. Haym.²⁷ On en trouve pourtant trace, avec ce que je crois être la première reproduction, dans les *Dissertationes de praestantia et usu numismatum antiquorum* d'Ezechiel Spanheim, parues une première fois à Rome en 1664, une seconde fois à Amsterdam en 1671 et popularisées à la faveur d'un tirage plus ample en deux volumes.²⁸ On trouve dès la seconde édition une gravure qui, c'est à noter, diffère de celle reproduite plus tard à Londres.²⁹



Spanheim 1671: 464



Spanheim 1706: 494

Dans ces deux éditions, qui donnent un impeccable *corpus* des sources philologiques relatives à la reine Amastris, la monnaie est décrite comme figurant une tête de femme au droit (*caput nempe muliebre*) et une figure de femme assise, portant un *calathos* au revers. L'exemplaire gravé appartient au Groupe 1B et ressemble par sa découpe du droit au statère conservé à Vienne. Au 18^e s., Frölich reprendra Spanheim pour en préciser l'interprétation: tête probablement d'Amastris au droit et allégorie de la cité d'Héraclée ou d'Amastris au revers,³⁰ identifications suivies par Rasche qui voit une tête de femme au droit et Andres de Gusseme.³¹

²⁶ VISCONTI, p. 103.

²⁷ J. PELLERIN, *Receuil de médailles de peuples et de villes*, qui n'ont point encore été publiées, ou qui sont peu connues, t. 2 (Paris 1763), p. 13-15; N.F. HAYM, *Thesauri Britannici* (Vienne 1763), p. 172-173.

²⁸ E. SPANHEIM, *Dissertationes de praestantia et usu numismatum antiquorum*, n. éd. (Londres/Amsterdam 1706-1717).

²⁹ SPANHEIM 1671, p. 464 (Rome) et SPANHEIM 1706, p. 494 (Londres). Ici, la fidélité de la reproduction du droit l'emporte de loin sur celle du revers au point qu'il est douteux que les deux dessins soient de la même main.

³⁰ E. FRÖLICH, *Notitia elementaris numismatum antiquorum illorum...* (Vienne/Prague/Trieste 1758), p. 137.

³¹ I.CH. RASCHE, *Lexicon universae rei numariae veterum*, I (Leipzig 1785), col. 499; TH. ANDRES DE GUSSEME, *Diccionario numismatico general para la perfecta inteligencia de la medallas antiguas*, I: A-B (Madrid 1773), p. 122. - Je suis reconnaissant envers Jean-

Types de droit

Le type du droit représente une tête à dr. juvénile et imberbe coiffée d'un bonnet de cuir avec couvre-nuque et bandes latérales pour protéger les oreilles. La chevelure, cachée pour l'essentiel par le bonnet, est longue. Le bonnet est dénommé de diverses manières: bonnet phrygien (mais celui-ci ne se caractérise-t-il pas par une pointe plus proéminente, c'est-à-dire moins rabattue sur le devant du crâne?), tiare perse, bonnet satrapal et même – imprudemment, je pense – *bachlyk*. Il est toujours ceint d'une couronne de laurier et, sur les exemplaires du Groupe 2, orné d'une étoile à huit rayons (*PL. II, B*). Les premières variétés de ce monnayage ajoutent un arc dans son carquois dans le champ g., derrière la nuque (*PL. II, A*).

Les premiers commentateurs³² ont pu y voir une représentation du roi Lysimaque, époux de la reine Amastris, d'après une hypothétique ressemblance avec les portraits de ce roi et en se méprenant sur un détail de l'iconographie: un pli du bonnet devenu chez eux corne de bélier (auquel cas, du reste, il se serait agi d'Alexandre le Grand et non de Lysimaque). Visconti écrivait: «La ressemblance de ce profil avec la tête gravée sur les médaillons de ce roi de Thrace ne me paraît point douteuse».³³ Plus précisément, il y reconnaissait le roi Lysimaque sous la forme du dieu Mois ou Lunus (= Men) «universellement révééré dans la Bithynie où régnait Amastris».³⁴ Cette «opinion hasardée»³⁵ fut ruinée à la faveur d'un mémoire inédit de M. Allier de Hauteroche, lequel y reconnaissait une tête de Mithra.³⁶ Cette hypothèse allait s'imposer pour un temps. Mais une autre interprétation, pour le moins différente, allait bientôt voir le jour et jouir d'un grand succès: il s'agirait de la tête de la reine Amastris elle-même.³⁷ Certains s'en tinrent à des jugements plus prudents: Leake n'allait pas au-delà d'une «tête juvénile».³⁸ Mionnet parlait d'une «tête virile et imberbe» et Lenormant et Imhoof-Blumer y voyaient une tête «évidemment virile».³⁹ Tandis que les derniers auteurs ont préféré en rester à l'appellation «tête de jeune-homme».⁴⁰

Baptiste Forestier qui a eu l'obligeance de faire pour moi quelques recherches de livres anciens au cabinet des médailles de la BnF.

³² VISCONTI, p. 103; SESTINI 1820, p. 5; MIONNET 1829, p. 551.

³³ VISCONTI, p. 103.

³⁴ BORRELL, p. 187; LENORMANT, p. 8.

³⁵ LENORMANT, p. 8.

³⁶ TH.M. DUMERSAN, Description des médailles antiques du cabinet de feu M. Allier de Hauteroche (Paris 1829), p. 66; BORRELL, p. 187; HEAD, HN p. 432 (qui y avait vu la tête de la reine quelques années auparavant, mais sans doute aura-t-il recopié ici le manuscrit de M. Borrell) et BMC Pontus, etc., p. 84.

³⁷ HN p. 59; SIX, p. 63; Rec. gén. 1925, p. 172 - repris par bon nombre de marchands professionnels dans leurs catalogues.

³⁸ W.M. LEAKE, Numismata Hellenica (London 1854), p. 9.

³⁹ MIONNET 1829, p. 554; LENORMANT, p. 8, et IMHOOF-BLUMER, MG p. 228.

⁴⁰ GROSE, p. 15; SNG BM Black Sea pl. XLVIII et SNG Stancomb pl. XXXIII.

L'identification avec Mithra conviendrait par le style de la tête mais se heurte à la présence de l'arc dans son carquois. Or cet arc n'est pas un élément externe du type (comme une marque de monétaire) ainsi que l'indiquent les rares fractions de bronze «Dr. : Tête de jeune homme coiffé du bonnet phrygien à dr./Rv. : Carquois» (copiées elles aussi sur le modèle des bronzes de Dionysios d'Héraclée, voir SNG BM 1613-4). S'agissant de divinités, le bonnet dit phrygien ouvre le champ à plusieurs possibilités – Attis, Men ou Persée⁴¹ – sans qu'aucune de celles-ci ne soit satisfaisante, comme l'indique ce petit tableau en forme de rappel :

Attis :	Bonnet phrygien et syrinx (Attis est toujours représenté comme un enfant)
Men :	Bonnet phrygien et croissant lunaire + étoile à huit rayons
Mithra :	Bonnet phrygien et couteau sacrificateur
Persée :	Bonnet phrygien ailé et <i>harpè</i> (épée courte munie d'un crochet)

La présence conjointe d'un bonnet de cuir et d'un arc est typique des archers scythes qui faisaient, entre autres, la police à Athènes et dont nous possédons une série de représentations, la plupart barbues. Mais il est douteux que cette information aide à résoudre l'énigme du type du droit. Tête juvénile, arc et carquois ainsi que bonnet de cuir conviennent aussi aux Amazones. Ils se retrouvent au droit d'une variété de statères émis à Soloi en Cilicie (c. 425-400 av. J.-C.) (*PL. II, D*),⁴² ce qui rejoindrait une identification déjà avancée pour le type du droit à Amastris.⁴³ Six y voyait, de façon un peu biscornue, la «tête de l'Amazone Amastris, avec les traits de la reine Amastris».⁴⁴

Ce bonnet est surtout identique à celui porté par une série de satrapes perses au 4^e s. (*PL. II, E*).⁴⁵ En sorte que, sans la favoriser, il ne paraît pas possible de rejeter formellement l'hypothèse de la représentation d'Amastris elle-même coiffée du bonnet satrapal comme l'avaient proposé les auteurs du *Recueil général*.⁴⁶ Nous nous trouvons en somme avec deux descriptions aussi problématiques l'une que l'autre (Mithra ou la reine Amastris) et que, en l'état, je me garderai moi aussi de soutenir une identification précise, me bornant à l'appellation «Tête juvénile».

Je rappellerai, en forme de bref *excursus*, l'hypothèse ingénieuse d'Alfred Mammoth qui reconnaissait le portrait de la reine Amastris également au droit d'une émission de bronzes de Lysimaque.⁴⁷ Ceux-ci représentent au droit une tête, selon lui féminine (longs cheveux), coiffée d'un casque dit ici phrygien et, au revers, un trophée le long duquel on trouve la légende ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ-ΒΑΣΙΛΕΩΣ (*PL. II, H*). Pour Mammoth, le type du revers serait une référence iconographique claire au monnayage du tyran héracléote Dionysios, le défunt

⁴¹ Voir LENORMANT, p. 8.

⁴² SNG von Aulock 5858 = Triton VII, 2004, 307.

⁴³ IMHOOF-BLUMER, MG p. 228.

⁴⁴ Six, p. 63.

⁴⁵ Voir SNG Paris. Mysie 1159 (agrandissement sur la jaquette de couverture).

⁴⁶ Outre Rec. gén. 1925, voir Jameson 1913, 328 «Tête de femme» et L. FORRER, Weber Coll. vol. 3, p. 24.

⁴⁷ MAMMOTH, p. 81-86.

époux d'Amastris (*PL. 11, I*). Toute l'émission témoignerait de la volonté de Lysimaque d'honorer son épouse répudiée en la faisant figurer au droit (car, soutient-il, un casque phrygien ne convient à aucune divinité grecque) en compagnie d'un type repris à son précédent époux au revers (sic !). Élégance royale, en vérité. Lysimaque aurait procédé à cette émission plutôt après la mort d'Amastris (vers 285 av. J.-C.) que lors de sa courte union (c. 302-300 av. J.-C.). La représentation casquée de la reine Amastris serait alors une évocation de ses propres statères émis dans la cité fondée par elle. Bref, «eine wirkliche Gedenk- und Erinnerungsmünze».⁴⁸ Sans grande surprise, la critique n'a pas cru nécessaire de suivre Mammoth dans ses élucubrations !

Types de revers

Au revers, il faut distinguer deux types et quelques variantes. Dans tous les cas, on se trouve en présence d'une femme assise à g. sur un coussin placé sur une chaise à accoudoirs et haut dossier dont les pieds sont décorés d'anneaux (donc un trône), le tout posé sur une ligne de terre. Vêtue du chiton ceinturé sous le sein, elle avance la jambe g. et tient un sceptre (terminé par une fleur à trois pétales [de lotus?])⁴⁹ dans le creux de son coude g. tandis qu'elle étend le bras dr.

La première variété (D1-D3), au nom de la reine Amastris (voir *infra*), représente cette femme la tête voilée et tenant dans sa main droite une petite figure d'Éros (*PL. 11, A, rv.*), nu et ailé, lequel étend lui-même les deux bras à dr. en présentant ce qui paraît être des bandelettes (*taenia*) voire des branches de myrte⁵⁰ vers une tête d'Hélios radiée de face.⁵¹ La présence d'Éros pousse à y voir la déesse Aphrodite ou – peut-être comme on l'a aussi écrit – son équivalent perse, Anahita,⁵² alors que la tête voilée conviendrait bien à une reine, la reine Amastris.

La seconde variété, beaucoup plus répandue (D4-D21), remplace l'ensemble Éros/Tête d'Hélios par une Nikè, plus classique, couronnant la figure féminine (à une exception près : D7-R7a où la Nikè couronne le nom de la reine) (*PL. 11, B, rv.*). La figure féminine est surmontée d'une coiffe cylindrique, habituellement appelée à tort «calathos» dans la littérature numismatique.⁵³ Dans le champ g., on trouve une fleur, le plus souvent en bouton. On lit parfois qu'il s'agit d'un bouton de myrte.⁵⁴ Cette identification est sans fondement, de même que celle qui en fait un pavot.⁵⁵ Il s'agit d'une rose et non d'un bouton

⁴⁸ MAMMOTH, p. 86.

⁴⁹ IMHOOF-BLUMER, MG p. 227; GROSE, p. 15.

⁵⁰ H. BAUMANN, *Pflanzenbilder auf griechischen Münzen* (Munich 2000), p. 42-43.

⁵¹ La tête d'Hélios radiée de face apparaît fréquemment au droit d'une série de didrachmes de Sinope du 3^{ème} s. av. J.-C. Cf. IMHOOF-BLUMER, MG p. 228 et Rec. gén. 1925, p. 172.

⁵² SNG BM Black Sea, repris par STANCOMB.

⁵³ Le «calathos» (ou *modius*) est un petit panier circulaire dans lequel on disposait une mesure de grain. Il est l'attribut principal de Sérapis.

⁵⁴ À la suite de IMHOOF-BLUMER, MG p. 227, suivi par WROTH, BMC Pontus, etc., p. 84.

⁵⁵ LENORMANT, p. 7.

de lin comme l'a soutenu Helmut Baumann sur la base d'une représentation en effet suggestive mais singulièrement différente des autres.⁵⁶ Les tous premiers exemplaires du Groupe 2 (ceux frappés avec les coins de droit D8 et D9), les premiers donc à faire figurer ce motif dans le champ g. du revers, ne laissent aucun doute à ce sujet, ce qu'avait bien noté Borrell qui parle de *balaustium* et fait le rapprochement avec Rhodes.⁵⁷

Qui est cette femme sur son trône: s'agit-il de la reine Amastris elle-même, de la déesse Aphrodite, de son équivalent perse Anahita, de la Tychè de la ville, voir même d'Héra?⁵⁸ Et se pourrait-il que son identité varie en fonction des types? On notera qu'une représentation assez proche de celle du Groupe 2 figure au revers de certaines monnaies émises par la cité à l'époque romaine (*PL. II, C*). Les légendes désignent clairement les types figurés en sorte que, pour le revers, on aurait le choix à cette époque entre la reine elle-même ou une allégorie de la cité.

Il existe un antécédent monétaire assez proche de cette représentation: les statères émis à Nagidos au 4^e s. av. J.-C. Philip Lederer, qui en a donné le *corpus*, vieilli à présent, distingue une série de dix groupes dont les datations s'échelonnent de la fin du 5^e s. jusqu'à l'arrivée d'Alexandre le Grand.⁵⁹ Quelles que soient les variantes de types, tous les groupes (à l'exception du 3^{ème}) représentent au droit la déesse Aphrodite assise sur un trône à g. en compagnie d'un petit Éros nu et ailé. La similitude est encore plus forte pour les derniers groupes (VIII, IX, Xa et Xb – datés par lui de c. 363 à 333 av. J.-C.) puisque, d'une part, la figure d'Éros est désormais non plus représentée debout derrière le trône mais dans le champ sup. g., tendant en direction de la tête de la déesse une couronne tenue à bout de bras et que, de l'autre, Aphrodite est coiffée d'un polos, soit cette coiffure cylindrique qui l'accompagne précisément sur la plupart des statères d'Amastris (*PL. II, G*). Concordance supplémentaire: le dernier groupe (X) se distingue par l'ajout d'une branche de rosier munie de trois fleurs dans le champ g. inf., soit à l'endroit même où l'on trouve, à Amastris, une fleur en bouton, très probablement une rose. Il n'y a là rien d'étonnant puisque la rose est un des attributs d'Aphrodite. Certes, il reste des différences: la déesse tient à Nagidos une patère dans la main g.; elle porte un collier; ses jambes sont parallèles et reposent sur un tabouret; le trône n'est pas le même (absence de dossier haut, pieds toujours droits). Le parallèle avec Amastris n'en demeure pas moins très probant et rend improbable, en Paphlagonie, toute identification autre qu'à Aphrodite que désigne à la fois la figure d'Éros et la rose. Quand au port du polos, qui est loin d'être systématique dans l'iconographie de la déesse de l'amour,⁶⁰ on notera que tel est le cas aussi sur

⁵⁶ BAUMANN (*supra*, n. 50). p. 34-35. Aucune provenance n'est donnée pour les pièces qui illustrent cet ouvrage. Le revers reproduit est absent du corpus présenté ici et se signale par une série d'anomalies (montants du trône, couronne tenue par la Niké, etc.).

⁵⁷ BORRELL, p. 187-188.

⁵⁸ Voir la liste donné par IMHOOF-BLUMER, MG, p. 228.

⁵⁹ PH. LEDERER, *Die Staterprägung der Stadt Nagidos* (Berlin 1932).

⁶⁰ LIMC II/1, p. 2-151, texte, et II/2, p. 6-153, illustrations (A. DELIVORRIAS).

les statères de Nagidos (les groupes II, VII et VIII la représentent la coiffure enserrée dans une sphendonè – *PL. II, F*). Dès lors, j'inclinerai fortement à ne voir, au revers des statères d'Amastris, qu'une seule représentation, celle d'Aphrodite, sans polos ni rose mais accompagnée d'Éros d'abord, avec polos et rose mais accompagnée de la Nikè ensuite.

Deux mots de commentaires à ce sujet. *Primo*, il semble que les grands dieux d'Amastris soient Zeus Stratios et Héra. Le culte d'Aphrodite ne semble pas attesté par l'épigraphie ou l'archéologie, ce qui ne doit pas beaucoup gêner car la ville n'est pas fouillée, ce qui restreint la portée de tout argument *a silentio*. *Secundo*, les représentations d'Aphrodite sur les monnaies grecques paraissent assez rares, peut-être, précisément, par faute d'attributs clairs et univoques.⁶¹ Sur les 12 386 monnaies grecques des volumes anglais de la *Sylloge Nummorum Graecorum*,⁶² 104 sont réputées représenter Aphrodite au droit (44 cas) ou au revers (60 cas). À comparer avec les 1 798 occurrences pour Athéna, les 475 pour Artémis ou les 342 pour Déméter.

À considérer ensemble les types de droit et de revers, il peut être tentant en effet de tirer l'interprétation du côté des cultes importés par les Perses et d'y voir Mithra au droit, Anahita au revers; c'est le parti adopté par Imhoof-Blumer: «... cette influence orientale qui se manifeste en outre par les symboles célestes, l'étoile et le soleil, qui donnent aux deux images le caractère de divinités de la lumière, de sorte qu'on pourrait fort bien, ce me semble, reconnaître Mithra et Anaitis qui serait à identifier avec Aphrodité Urania, puisqu'elle paraît désignée comme telle, par les attributs de Éros et du Soleil, ...».⁶³

Légendes

La plupart des statères font connaître la légende AMAΣΤΡΙΕΩΝ, qui se comprend sans problème: «(monnaie) des habitants d'Amastris». Toutefois, sur le premier groupe de statères, on lit AMAΣΤΡΙΟΣ – ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ, que l'on traduira par «(monnaie) de la reine Amastris». Le terme ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ se trouve sur les monnaies des reines Ptolémées, sur celles de Philistis de Syracuse ou de Laodice du Pont. Le positionnement du nom de la reine dans le champ dr. est rare.

Le nom de la reine est orthographié Ἀμαστρίς chez Diodore, Memnon et Polyen,⁶⁴ et Ἀμαστρίνη chez Arrien.⁶⁵ Au génitif, on trouve Ἀμάστριος⁶⁶ et Ἀμάστριδος.⁶⁷ La forme Ἀμάστριος est encore attestée sur une inscription d'Héraclée retrouvée à Amastris et copiée par un compagnon de Choiseul-Gouffier où on lit: ... τᾷς πατρίδος Ἀμάστριος....⁶⁸

⁶¹ M. BERNHART, *Aphrodite auf griechischen Münzen* (Munich 1936).

⁶² Base de donnée consultable à partir du site du *Fitzwilliam Museum* de Cambridge: <http://www-cm.fitzmuseum.cam.ac.uk/coins/sng/>

⁶³ IMHOOF-BLUMER, p. 229.

⁶⁴ Diodore, XX, 109, 7; Memnon, *FgrH* 434F 4; Polyen, VII, 12.

⁶⁵ Anabase, VII, 4, 5.

⁶⁶ Memnon, *FgrH* 434F 4, 8.

⁶⁷ Polyen, VI, 12, 1.

⁶⁸ *CIG* 4150b - voir L. ROBERT, *Études anatoliennes* (Paris 1937), p. 259-260.

CATALOGUE DES ÉMISSIONS

ÉMISSIONS D'ARGENT Début du 4^{ème} s. av. J.-C. (c. 300-285?)

Groupe 1 – Statères à la légende AMAΣΤΡΙΟΣ - ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ
(ni étoile ni rose)

Groupe 1A (Éros et tête d'Hélios / Aphrodite sans polos)

Dr. Tête juvénile imberbe à dr. coiffé du bonnet de cuir couronné de laurier. Derrière la nuque, arc dans son carquois.

Rv. AMAΣΤΡΙΟΣ (à dr., de haut en bas) - ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ (à g., de haut en bas). Aphrodite voilée assise sur son trône à g. Vêtue du chiton, elle tient un Éros au bout de sa main dr. qui tend des bandelettes en direction d'une tête d'Hélios de face, tandis qu'elle fait reposer son sceptre au creux de son bras g.

1	D1	R1	9.57	a	Berlin; Rec. gén. pl. 18, 1
			9.46	b	Kurpfälzische Münzhandlung 42, 2 juin 1992, 222 = G. Hirsch 79, 27-29 juin 1972, 102
			9.42-11	c	* Leu 79, 31 oct. 2000, 611
			9.17-12	d	New York, ANS (1968.57.766 Stephens)
2	D1	R2	9.56-1	a	* Manchester, SNG 1149 = Spink 1949
3	D2	R3	9.60-12	a	SNG BM 1298 = Weber Coll. 4796 = Spink 1919
			9.47	b	MünzZentrum 56, 6 nov. 1985, 188
4	D2	R4	9.73	a	Peus 374, 23 avr. 2003, 86 = The New York Sale 4, 16 jan. 2003, 131
			9.20	b	CNA XVII, 5 oct. 1991, 162 = Hesperia, XXIV, 12
5	D2	R5	9.58	a	MünzZentrum 77, 13 avr. 1994, 128
6	D2	R6	9.51	a	* Myers-Adams 5, 15 mars 1973, 173 = Stack's, 6 sept. 1973, 420 = Superior 5, 15 juin 1972, 225 = Leu-M&M, 3 déc. 1965 (coll. Niggeler), 348
7	D3	R7	9.55	a	M&M (Washington) 1, 7 déc. 1997, 110
			9.47-12	b	SNG BM 1297 = SNG von Aulock 6798
8	D3	R8	9.44-12	a	* SNG Stancomb 728
9	D3	R9	9.59	a	* NFA 10, 17 sept. 1981, 150
			9.55	b	Peus 291, 30 mars 1977, 242 = Myers 9, 5 déc. 1974, 124 (9.45g)
10	D3?	R10	9.67	a	G & M 67, 2 mai 1994, 200

Groupe 1B (Niké / polos)

Dr. *Idem.* Grènetis au pourtour. Pas d'arc dans son carquois.
Rv. *Idem.* Aphrodite coiffée du polos assise sur son trône. Elle tient dans la dr. une Niké qui brandit une couronne en sa direction.

- | | | | | | |
|----|----|----|---------|---|--|
| 11 | D4 | R1 | 9.58 | a | J. Hirsch 21, 16 nov. 1908 (Consul Weber), 2290; MAMROTH, pl. V, 6 |
| | | | 9.40 | b | Paris (P. Dupré); LENORMANT pl. V, 11 et Rec. Gén., pl. 18, 2 |
| 12 | D4 | R2 | 9.74 | a | * Christie's (New York), 2 mai 1989, 690 (9.8g) = Auctiones 4, 26 sept. 1974, 12 |
| | | | 9.70 | b | Rec.Gén. pl. suppl. N, 8 |
| | | | 8.59-1 | c | * Bruxelles, KBR, de Hirsch 1421 |
| 13 | D4 | R3 | 8.97-1 | a | SNG Delepierre 2477 |
| 14 | D4 | R4 | 9.50-12 | a | Vienne (15348); Lenormant, pl. V, 10 |
| 15 | D4 | R5 | 9.25-12 | a | SNG Blackburn 947 |
| 16 | D5 | R5 | 9.58 | a | * G&M 45, 4 avr. 1989, 113 |
| | | | 9.35 | b | Credit Suisse Berne 4, 3 déc. 1985, 113 |
| 17 | D5 | R6 | 9.53-12 | a | MünzZentrum 59, 29 oct. 1986, 1059 = Auctiones 13, 23 juil. 1983, 248 = Hess-Leu 28, 5 mai 1965, 215 |
| 18 | D6 | R7 | 9.66 | a | * Sotheby's New York, 19 juin 1991 (Hunt IV), 301 = SNG von Aulock 6799 ex Spink, NCirc, nov. 1955 |

Dr. *Idem.*
Rv. *Idem.* ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ (à dr., de haut en bas) – ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ (à g., de haut en bas). La Niké couronne l'inscription et non la déesse.

- | | | | | | |
|----|----|----|---------|---|-------------------------------------|
| 19 | D7 | R8 | 9.62-12 | a | * SNG BM 1299 = SNG von Aulock 1979 |
|----|----|----|---------|---|-------------------------------------|

Groupe 2 – Statères à la légende ΑΜΑΣΤΡΙΕΩΝ (avec étoile et rose)

Dr. Tête de jeune homme imberbe à dr. coiffé du bonnet de cuir couronné de laurier. Étoile à huit rayons exceptionnellement au-dessus de la couronne de laurier. Grènetis au pourtour.
Rv. ΑΜΑΣΤΡΙΕΩΝ (à dr., de haut en bas). Aphrodite, voilée et coiffée du polos, assise sur son trône. Vêtue du chiton, elle tient dans la dr. une Niké qui brandit une couronne en sa direction, tandis qu'elle fait reposer son sceptre au creux de son bras g. Rose dans le champ g. Monogramme ΣΤ sous le trône.

- | | | | | | |
|----|----|----|------|---|--|
| 20 | D8 | R1 | 9.62 | a | * Boston, MFA 1362 |
| | | | | b | Bourgey, 5 déc. 1932, 203 = Feuardent, 11 juin 1913 (Burel), 254 |

21	D9	R1	9.40	a	* Paris, de Luynes 2402; Rec. gén. pl. 18, 6; BORRELL p. 187-188
<i>Dr.</i>	<i>Idem.</i> Étoile à huit rayons sur le bonnet phrygien.				
<i>Rv.</i>	<i>Idem.</i> Pas de monogramme. Bouton de rose.				
22	D10	R2	9.17-12	a	* SNG BM 1303 (Burgon 1841); Rec. gén. pl. 18, 4 [on ne distingue pas l'étoile sur le bonnet phrygien]
23	D11	R3	15.09 [sic!]	a	* New Netherlands Coin Company & Seaby 2, 14 nov. 1973, 100 = Glendining, 11 déc. 1974, 193
24	D12	R4	8.94	a	* Auctiones 26, 16 sept. 1996, 190 = G&M 44, 3 avr. 1989, 336 = G&M 40, 7 avr. 1988, 208
25	D13	R5	9.54	a	* Triton 5, 15 jan. 2002 (Robert Schonwalter), 1400 = Coin Galleries, 18 août 1978, 282 = Coin Galleries, 15, 20 avr. 1961, 132 = Ars Classica 14, 2 juil. 1929, 298
26	D13	R6	9.49-12	b	anc. coll. Mamroth (?); MAMROTH, pl. V, 5
				a	Harvard, Dewing 2123 ex coll. Robinson = Naville 1, 4 avr. 1921 (Pozzi), 2105
27	D14	R7	9.77	a	Cahn 71, 14 oct. 1931, 395
			9.72	b	New York, ANS (1977.158.226 Kelley)
			9.71-12	c	SNG Copenhagen 422 (Lambros 1897)
			9.66	d	* CNG 58, 19 sept. 2001, 530 = Bourgey, 2 avr. 2001, 209 = Platt, 19 mai 1921, 91
			9.44	e	Kölner Münzkabinett 8, 28 sept. 1971, 8 = Peus 274, 29 oct. 1970, 1610
28	D14	R8		f	G. Hirsch 34, 21 fév. 1963, 1267
			9.60	a	G&M 102, 24 mars 2000, 230
			9.55	b	Platt, 27 mars 1922 (Luneau), 603 = Hirsch 19, 11 nov. 1907, 495
			9.54	c	Naville-Ars Classica 12, 18 oct. 1926, 1694 = Hess, 30 avr. 1917 (Horsky), 1075 (9.60g)
			9.28	d	UBS Zürich 57, 15 sept. 2003, 250 = Peus 250, 15 mars 1954, 455 = Hess 219, 17 oct. 1933, 72 = Hess 202, 28 oct. 1930, 2547 (9.25g) = Hess 194, 25 mars 1929 (Vogel), 307
			9.24	e	Merzbacher, 15 nov. 1910, 612
			9.23	f	Peus 371, 24 avr. 2002, 139 = Peus 368, 25 avr. 2001, 169 = Rollin & Feuarent, 9 mai 1910 (Duruflé), 487 = Sotheby, 23 mars 1890 (Montagu), 476

			9.21	g	Harvard, Dewing 2124 = Glendining, 7 mars 1957, 249
29	D14	R8+	9.57-12	a	* Bruxelles, KBR (II 46.046)
30	D15	R9	9.54-12	a	* Hess-Leu 31, 6 déc. 1966, 385 = Feuardent, 17 déc. 1919 (Collignon), 302
31	D16	R9	9.62	a	Glendining, 31 jan. 1951 (Cunningham), 191 = Glendining, 27 mai 1941, 245 = Sotheby's, 3 fév. 1909 (Benson), 636
			9.40	b	Ars Classica 14, 2 juil. 1929, 296
			9.02	c	G & M 36, 8 avr. 1987, 143 = G. Hirsch 93, 11 juin 1975, 3113 (8.56g)
			9.00-12	d	SNG Stockholm 1868
			8.98-12	e	* Bruxelles, KBR, de Hirsch 1422
32	D16	R10	9.21	a	Sternberg 11, 20 nov. 1981, 98
33	D16	R11	9.18	a	Poindessault, juin 1992, 54 = Poindessault, nov. 1991, 231
34	D16	R12	9.55	a	* CNG 35, 20 sept. 1995, 251 = Stack's, 14 juin 1993, 89
			9.53-12	b	SNG Stancomb 731 = Sotheby's Zurich, 4 avr. 1973 (Ward), 494
			9.46	c	Poindessault, juin 1986, 49 = Poinsignon 5, 19 juin 1984, 111
			9.16-11	d	Lanz 50, 27 nov. 1989, 376
				e	Kress 158, 9 nov. 1973, 399
35	D16	R13	9.61	a	Stack's, 27 juin 1952, 1128 = Cahn 66, 6 mai 1930, 274
			9.55	b	Münzhandlung Basel 4, 1 oct. 1935, 776 = Hamburger, 11 juin 1930, 297
			9.43-12	c	New York, ANS (1944.100.41500 Newell)
			9.28	d	Sotheby's New York, 21 juin 1990 (Hunt II), 451
			9.24	e	NFA 10, 17 sept. 1981, 151
			7.38	f	UBS Bâle 59, 29 jan. 2004, 5627 [ébrèchée]
36	D16	R14	9.62	a	Peus 282, 30 oct. 1973, 133 = SNG von Aulock 152
			9.51-2	b	* Leu 2, 25 avr. 1972, 219 = Sotheby's, mai 1908 (O'Hagan), 501
			9.49	c	G. Hirsch 182, 4 mai 1994, 196 (9.45g) = Hess 207, 1 déc. 1931, 522 = Naville 5, 18 juin 1923, 2405
			9.38	d	NFA 4, 24 mars 1977, 234
			9.13-12	e	Lanz 22, 10 mai 1982, 334 = G. Hirsch 79, 27 juin 1972, 103

- | | | | | | |
|----|-----|-----|---------|---|---|
| 37 | D16 | R15 | 9.53 | a | Boston, MFA 1361 |
| | | | 9.51-1 | b | * Lanz 44, 16 mai 1988, 181 |
| | | | 9.50 | c | Ars Classica 14, 2 juil. 1929, 297 |
| | | | 9.30-12 | d | SNG BM 1304 |
| | | | 9.14 | e | Naville, 14, 2 juil. 1929, 299 = Sotheby, 15 juin 1896 (Bunbury), 40 |
| 38 | D16 | R16 | 9.56-12 | a | SNG BM 1302 = SNG von Aulock 6800 |
| | | | 9.33 | b | NCirc 96/7, sept. 1988, 5260 = Glendining, 11 déc. 1974, 62 |
| 39 | D16 | R17 | 9.65 | a | NAC 4, 27 fév. 1991, 131 |
| | | | 9.60 | b | Paris; Rec. gén. pl. 18, 5 |
| | | | 9.57 | c | * NCirc 81/9, sept. 1973, 6871 = Cahn 68, 26 nov. 1930, 1422 (9.71g [sic!]) = J. Hirsch 21, 16 nov. 1908 (Consul Weber), 2291 |
| | | | 9.56 | d | Auctiones 8, 1978, 212 |
| | | | 9.42 | e | Bourgey, 10 juin 1982, 92 |
| | | | | f | Feuardent, 9 juin 1913 (Burel), 264 |

Dr. *Idem.*

Rv. *Idem.* Lettre A sous le trône⁶⁹

- | | | | | | |
|----|-----|-----|---------|---|---|
| 40 | D16 | R18 | 9.57 | a | J. Schulman 228, 4 fév. 1957, 1225 (9.6g) = coll. Jameson 1368 |
| | | (A) | | | |
| | | | 9.55-1 | b | * Bruxelles, KBR, du Chastel 246 |
| | | | 9.50 | c | Bourgey, 11 mars 1985, 30 = Bourgey, 24 fév. 1983, 72 = Sotheby's Zurich, 27 mai 1974, 309 = Myers-Adams 6, 6 déc. 1973, 165 = Naville 1, 4 avr. 1921 (Pozzi), 2107 |
| 41 | D16 | R19 | 9.64 | a | Naville 7, 23 juin 1924 (Bement II), 1344 = J. Hirsch 25, 29 nov. 1909 (Philipsen), 1663 |
| | | (A) | | | |
| | | | 9.58-12 | b | * Lisbonne, Gulbenkian 952 |

Dr. *Idem.*

Rv. *Idem.* Pas de lettre A sous le trône.

- | | | | | | |
|----|-----|-----|---------|---|---|
| 42 | D17 | R20 | | a | Coin Galleries, 15 oct. 1955, 377 |
| 43 | D17 | R21 | 8.87 | a | CNG 49, 17 mars 1999, 539 |
| 44 | D17 | R22 | 8.47-12 | a | SNG BM 1305 (Bank 1865) |
| 45 | D17 | R23 | 8.26-12 | a | * Berlin, Imhoof-Blumer; LENORMANT, pl. V, 12 [coll. P. Dupré] et IMHOOF-BLUMER 1883, p. 227, pl. E, 16 |

⁶⁹ Cette variété apparaît déjà dans le *Catalogue de la grande collection de monnaies et médailles de Mr. Léopold Welzl de Wellenheim*, I (Vienne 1847), p. 200, n° 4669.

Dr. *Idem.* Style plus négligé.

Rv. *Idem.* Style plus négligé.

- | | | | | | |
|----|-----|-----|---------|---|---|
| 46 | D18 | R24 | | a | * Kricheldorf 20, 16 mai 1969, 122 |
| 47 | D19 | R25 | 9.14 | a | Kricheldorf 40, 24 sept. 1987, 33 |
| | | | 9.11-12 | b | SNG Delepierre 2478 |
| 48 | D19 | R26 | 9.31-11 | a | * Lisbonne, Gulbenkian 951 = Coll. Locker-Lampson, 263 = Naville 1, 4 avr. 1921 (Pozzi), 2104 |
| | | | 8.95-12 | b | Lanz 72, 29 mai 1995, 217 = Lanz 48, 22 mai 1989, 270 = Lanz 30, 26 nov. 1984, 225 = Weber Coll. 4798 = Naville 4, 17 juin 1922, 671 |
| | | | 8.33-1 | c | SNG Manchester 1150 = Glendining, 19 mai 1942, 197 |
| 49 | D20 | R26 | 9.50-12 | a | Glendining, 21 fév. 1961 (Lockett IV), 2129 = SNG Lockett, 2648 = Naville, 1, 4 avr. 1921 Pozzi), 2106 |
| | | | 9.49 | b | * Ars Classica 16, 2 juil. 1933, 1333 = Egger, 7 jan. 1908, 528 (9.45g) |
| | | | 9.35 | c | Ciani, 20 fév. 1935 (gén. de Grandprey), 152 |
| | | | 9.2 | d | Helbing, 20 mars 1928, 328 |
| 50 | D21 | R27 | 9.45 | a | Cahn 60, 2 juil. 1928, 714 |
| 51 | D21 | R28 | 9.33 | a | Ars Classica 15, 2 juil. 1930, 860 |
| | | | 8.90 | b | * CNG 42, 29 mai 1997, 415 = Superior, 19 août 1975, 3313 = M&M, 41, 18 juin 1970, 119 (8.86g) |
| 52 | D21 | R29 | 9.47-11 | | G. Hirsch 221, 2 mai 2002, 272 = G. Hirsch 217, 28 sept. 2001, 1456 = G. Hirsch 214, 14 fév. 2001, 1367 = Leu 79, 31 oct. 2000, 612 = J. Schulman, 9 mars 1959, 1355 = Glendining, 18 avr. 1955, 459 = M&M 6, 6 déc. 1946, 704 = Hamburger 96, 25 oct. 1932, 128 (9.45g) = Ratto, 8 fév. 1928, 570 = Naville 5, 18 juin 1923 (BM Dupl.), 2406 |

ÉMISSIONS DE BRONZE

Dr. Tête de jeune homme imberbe à dr. coiffé du bonnet de cuir couronné de laurier.

Rv. ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ (à dr., de haut en bas) - ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ (à g., de haut en bas). Arc dans son carquois.

- 4.26-12 SNG BM 1300 = Lockett (Baldwin 1961) (*PL. II, J*)

- 3.70-8 SNG BM 1301 = Lockett (Baldwin 1961)
- Munich; Rec. gén. pl. 18, 3

Dr. Tête de jeune homme imberbe à dr. coiffé du bonnet de cuir couronné de laurier.

Rv. ΑΜΑΣΤΡΙΑ (à g. de haut en bas). Arc dans son carquois.

- 3.64-6 SNG Stancomb 729
- 2.81-5 SNG Stancomb 730
- Berlin; Rec. gén. pl. 18, 7

Le type du revers, l'arc dans son carquois, est identique à celui qui figurait sur les bronzes de Dionysios d'Héraclée (voir SNG BM 1613-4 et *PL. 11, K*).

Classement des émissions

Les statères d'Amastris se rangent donc, d'après leurs légendes, en deux catégories. L'une proclame que ces statères sont ceux de la reine Amastris (Groupe 1); l'autre qu'ils sont ceux des habitants de la cité (Groupe 2). Cette différenciation ne pourrait être tenue pour négligeable. Il ne peut s'agir, comme il est loisible de le faire pour un changement de type, de la réduire à une modification survenue au sein de l'atelier monétaire sans lien avec l'histoire politique de la ville.

Tout pousse à placer le monnayage au nom de la reine Amastris en tête de séquence:

- 1- D'un point de vue politique précisément, on comprend qu'un monnayage civique ait succédé à un monnayage royal (ou tyrannique) au nom de la fondatrice de la cité alors que l'inverse semble improbable.
- 2- D'un point de vue technologique, les revers du Groupe 1 sont plus étroits que ceux du Groupe 2; les flans moins circulaires, plus craquelés sur les bords. En conséquence de quoi les statères du Groupe 1 paraissent être les produits d'une phase de fabrication plus tâtonnante. On ajoutera que le grènetis fait son apparition avec le Groupe 1B pour se prolonger naturellement tout au long du Groupe 2.
- 3- D'un point de vue typologique, la séquence présentée ici se développe sans solution de continuité, le Groupe 1B assurant la transition entre le Groupe 1A et le Groupe 2:

<i>Séquence</i>	<i>Légende (rv.)</i>	<i>Champ g. (rv.)</i>	<i>coiffe (rv.)</i>	<i>bonnet (dr.)</i>
a-Groupe 1A	ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ	Eros + tête de Hélios	tête voilée	
b-Groupe 1B	ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ	Niké	polos	
c-Groupe 2	ΑΜΑΣΤΡΙΕΩΝ	Niké + rose	polos	étoile

- 4- D'un point de vue stylistique, on notera qu'il existe une similitude entre les derniers coins de droit du Groupe 1B et les premiers du Groupe 2. On fera

encore remarquer que le Groupe 2 – et lui seul – comprend quelques productions plus négligées sur le plan de l'art (D19-D21 et leurs revers) et que ce phénomène a davantage de probabilités de devoir s'expliquer comme un relâchement que comme un balbutiement initial (l'inverse en somme de ce qui se passe pour la technique).

- 5- D'un point de vue métrologique (voir *infra*), les statères du Groupe 1 sont (un peu) plus lourds que ceux du Groupe 2, en tout cas que ceux produits à partir des coins dits plus négligés (D19-D21). Il se trouve que le délitement d'une norme est un phénomène largement plus attesté que son contraire.
- 6- Enfin, du point de vue de l'usure et pour autant que l'on puisse en juger, il paraît bien que ce sont les statères du Groupe 1 qui attestent, en général, une circulation plus longue.

Du reste, c'est bien la séquence relative préconisée par les auteurs du *Recueil général*, et déjà, avant cela, par Imhoof-Blumer en 1883.⁷⁰

Une des avancées de cette étude est de mettre clairement en évidence l'absence de cloisonnement strict entre les monnaies au nom de la reine Amastris et celles au nom des habitants de la cité. Le Groupe 1B tout entier est caractérisé par une évolution du type qui annonce le Groupe 2. Un examen détaillé de la fin du Groupe 1B et du début du Groupe 2 renforce le constat :

	<i>Bonnet (dr.)</i>	<i>Champ à g. (rv.)</i>	Niké (rv.)	sous le trône (rv.)
<i>Groupe 1B</i>				
D4-D6	-	-	à dr.	-
D7	-	-	à g.	-
<i>Groupe 2</i>				
D8-9	-	rose	à dr.	monogramme
D10	étoile	rose en bouton	à dr.	-

Le passage du Groupe 1B au Groupe 2 ne s'est pas produit en une fois, ce qui laisserait libre de penser que l'on a affaire à des productions nettement séparées dans le temps. Tout au contraire, on assiste à quelques essais sans lendemain (Niké à g. [D7], monogramme sous le trône d'Aphrodite [D8-D9], rose épanouie [D8-D9]). Les bonnets de cuir des premiers statères du Groupe 2 (D8-D9) sont dépourvus d'étoiles à huit rayons tout comme ceux du Groupe 1 (A et B). Les statères du Groupe 1B présentent une Niké couronnant Aphrodite portant le polos, tout comme ceux du Groupe 2. Converties en terme de séquence, ces observations font penser que, pour autant qu'elles diffèrent nettement par leurs légendes, les monnaies du Groupe 2 ont succédé immédiatement à celles du Groupe 1.

⁷⁰ Rec. gén. 1925, p. 172-173; IMHOOF-BLUMER, MG p. 229.

Origine et abondance des exemplaires conservés

Ce premier monnayage d'Amastris est rare. Le musée d'Amasra lui-même, guère riche il est vrai, n'en possède pas le moindre spécimen.⁷¹ Sur les 67 monnaies d'Amastris aujourd'hui au Musée d'Amasya (l'antique Amaseia, première capitale des rois du Pont), aucune n'est antérieure à Mithridate Eupator et 66 du reste datent de l'époque de ce roi.⁷² L'*Inventory of Greek Coin Hoards* (IGCH) ne recense qu'un seul trésor à avoir contenu de tels statères :

IGCH 1366 Asie Mineure (Nord), avant 1948
Enfouissement: c. 285 av. J.-C. (datation de Mørkholm)
Contenu: 51 + didrachmes d'Amastris
Localisation: Istanbul

Trouvé avant 1948 et aujourd'hui conservé à Istanbul (*non vidi*), cette trouvaille aurait été constituée de 51 exemplaires de ce type au moins, à l'exclusion de tout autre monnayage. Quant aux neuf *Coin Hoards* qui ont pris la suite de l'IGCH, ils ne font pas connaître le moindre trésor supplémentaire.

D'où proviennent les statères du catalogue? Pour le savoir, il a paru utile de construire un graphe qui ordonne chronologiquement les premières apparitions des exemplaires passés en vente.

Les statères d'Amastris: premières apparitions des exemplaires passés en vente

Classes	Groupe 1 (D1-D7)	Groupe 2 (D8.D16)	Groupe 2 (D17-D21)	Total
1880-1889	-	-	-	
1890-1899	-	08	-	2
1900-1909	8	78899	8	7
1910-1919	-	0379	-	4
1920-1929	-	111239999	112388	15
1930-1939	-	001	05	5
1940-1949	-	2	-	1
1950-1959	5	7	5	3
1960-1969	55	3	9	4
1970-1979	244	023334578	7	13
1980-1989	1559	1124889	7	12
1990-1999	447	0113	9	8
2000-	03	0	-	3
Total	16	46	15	77

On peut tenir pour acquis qu'il y eut plusieurs trouvailles. Sans parler des exemplaires connus dès le 19^e s. (voire avant), on distingue deux pics distincts qui doivent correspondre à des arrivées différentes. Un premier qui culmine dans les années 1920 mais qui peut très bien résulter de la découverte d'un trésor (au

⁷¹ S. IRELAND, *The Ancient Coins in Asmara Museum*, dans: R. ASHTON (éd.), *Studies in Ancient Coinage from Turkey*, RNS Spec. Publ. 29 (Londres 1996), p. 115-127, pl. 51-65.

⁷² *Id.*, *Greek, Roman and Byzantine Coins in the Museum at Amasya (Ancient Amaseia)*, RNS Spec. Publ. 33 (Londres 2000), p. 34-35.

moins) fait une ou deux décennies auparavant (peu de catalogues avant les grandes ventes Naville/Ars Classica des années 1920 et perturbations dues à la première Guerre Mondiale). Il est manifeste que cet afflux concerne le Groupe 2 (et tout le Groupe 2, en ce compris les exemplaires de style plus négligé classés en fin de catalogue) mais pas le Groupe 1. Si l'on globalise les exemplaires apparus sur le marché entre 1890 et 1939, on obtient 1 statère sur 16 pour le Groupe 1 (soit 6.25%) contre 23 sur 46 pour le Groupe 2 (50.0%). L'information n'est pas négligeable. À rebours de ce qui a été dit pour les interconnexions entre le Groupe 1 et le Groupe 2, qui suggèrent une transition sans interruption entre ces deux groupes, l'existence d'un trésor uniquement constitué de statères du Groupe 2 irait dans le sens d'une césure entre les groupes.

Le deuxième pic, celui des années 1970 (sensible à partir de 1972), mêle quant à lui les exemplaires des Groupes 1 et 2. Je ne crois pas qu'il faille y voir le produit de la simple multiplication des catalogues et listes de vente à partir de ces années. Sans quoi, il eût été logique d'obtenir des chiffres plus élevés encore pour les années 1980 et 1990. Tel quel, le graphique renvoie plus probablement à une trouvaille (au moins) faite vers cette époque. Ici, il paraît que les exemplaires des deux groupes ont circulé côte à côte. Reste à se demander si l'apparition des statères d'Amastris à ce moment sur le marché ne peut être corrélée avec celle d'autres monnayages qui auraient fait partie de la même trouvaille. On songe à Héraclée pontique. Malheureusement, on ne peut rien dire des 24 statères de cette cité, vendus chez Bonhams,⁷³ puisqu'ils faisaient partie du patrimoine d'un défunt et que nous n'avons aucun renseignement sur leur date d'acquisition par celui-ci.

Volume du monnayage

Table de fréquence des coins des statères

<i>F</i>	<i>Numéros des coins de droit</i>	<i>d</i>	<i>n</i>
1	5,6,7,9,10,11,12,15,18	9	9
2	8	1	2
3	13	1	3
4	3,17,20,21	4	16
5	1,19	2	10
6	2	1	6
7	-	-	-
8	14	1	14
...			
14	14	1	14
...			
40	16	1	40
<i>Total</i>		<i>21</i>	<i>108</i>

d (droits) = 21

r (revers) = 46

n (exemplaires) = 108

n / d = 5.14

⁷³ Bonhams Londres, 8 sept. 1998 (voir STANCOMB).

Avec 21 coins de droit (d) pour 108 exemplaires (n), les statères d'Amastris présentent un ratio n/d élevé, supérieur à 5 (5.14). Tel quel, cela revient à estimer le nombre originel de droits aux environs de 25 (23.2 ± 1.0 selon la formule simplifiée de G.F. Carter).⁷⁴ Comme toujours, il existe des disparités de représentation. Dans ce cas-ci, avec un indice n/d de 3.71, le Groupe 1 (7 coins de droit pour 26 exemplaires) n'est pas aussi bien représenté que le Groupe 2 ($5.86 = 14$ coins de droit pour 82 exemplaires). Tel quel toujours, 25 coins originels de droit pour des monnaies pesant c. 9.60g sont l'équivalent de 55.8 coins de droit pour drachmes de poids attiques (c. 4.30g). Pour donner un ordre de grandeur de ce qu'il était possible de régler comme paiement avec un tel monnayage, et en faisant les hypothèses d'une productivité moyenne de 20.000 exemplaires par coins de droit et de 200 drachmes de poids attiques comme paiement annuel du soldat, c'est la possibilité de régler en monnaies nouvelles quelques 5.580 salaires annuels.

Métrologie pondérale des statères

<i>Classes</i>	<i>D1-D7</i>	<i>D8-D16</i>	<i>D17-D21</i>	<i>Total</i>
[9.80-9]g	-			0
[9.70-9]g	034	127	-	6
[9.60-9]g	0267	00122266		12
[9.50-9]g	145567889	001133444555667	0	25
[9.40-9]g	024677	00234689	579	17
[9.30-9]g	5	038	136	7
[9.20-9]g	05	134458	0	9
[9.10-9]g	7	34678	14	8
[9.00-9]g	-	027	-	3
[8.90-9]g	7	48	05	5
[8.80-9]g	-	-	7	1
[8.70-9]g	-	-	-	-
[8.60-9]g	-	-	-	-
[8.50-9]g	9	-	-	1
[8.40-9]g	-	-	7	1
[8.30-9]g	-	-	3	1
[8.20-9]g	-	-	6	1
<i>Total</i>	28	53	16	97
<i>Médiane</i>	9.54g	9.49g	9.12g	9.47g

Le poids des pièces, sous les 10g, paraît être celui de sicles double ou «statères persiques». Ces «statères» (plutôt que didrachmes) présentent apparemment un petit affaiblissement pondéral en fonction des groupes constitués. C'est surtout vrai des productions au style plus relâché classées en fin de catalogue (D17-D21 : médiane à 9.12g au lieu de c. 9.49g pour les émissions antérieures).

⁷⁴ G.F. CARTER, A Simplified Method for Calculating the Original Number of Dies from Die Link Statistics, ANSMN 28, 1983, p. 195-206.

Mais il ne faut pas aller trop loin et, comme le fit Imhoof-Blumer sur la base d'un seul exemplaire (D17-R23a), créer deux étalons différents, l'un lourd dit «babylonien» pour les statères de plus de 9g et l'autre léger, réputé attique pour ce qui serait inférieur à 8.70g.⁷⁵ Un exemplaire récemment apparu sur le marché et frappé à l'aide du même coin de droit (D17-R21a) ruine cette hypothèse puisqu'il pèse trop lourd pour le système attique (8.87g).

Prises globalement, ces données pondérales donnent une valeur de 0.31g pour l'espace interquartile (9.24g-9.55g), soit la valeur de la dispersion pour la moitié centrale de l'échantillon. Disons, sans entrer dans trop de détail, que, s'agissant d'un échantillon brassant toutes les provenances (mais précisément il est possible que tous ces exemplaires proviennent *in fine* de deux ou trois trouvailles seulement), cela témoigne d'un réel soin apporté au calibrage des flans.

Comme toujours, il y a profit à restituer cette séquence de poids dans son environnement naturel. C'est ce qu'avait bien compris Jan Pieter Six (1824-1899), il y a plus d'un siècle, à la faveur d'un tableau qui, tout sommaire qu'il soit, était très novateur pour l'époque.⁷⁶ Les poids des statères de Dionysios, émis avant ceux d'Amastris, sont, comme de juste, un peu plus lourds avec quelques spécimens qui dépassent les 10g.⁷⁷ Amastris aura repris la norme du monnayage tyrannique de son défunt époux sur un mode légèrement affaibli. À Héraclée même, la cité met en circulation au début du 3^e s. av. J.-C. des statères aux types «Tête d'Héraclès à dr./Dionysos assis à g. sur son trône, tenant un canthare dans la dr. et un sceptre dans la g. contre lui». Ces statères, rares eux aussi, à la légende ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ (dans le champ dr., de haut en bas) appartiennent à la même norme pondérale.

Les coins ont été ajustés à 12h, avec quelques observations seulement à 11h ou 1h, et une seule à 2h. Comme pour les poids, c'est un peu mieux ou plus précis que les données obtenues pour les statères de Dionysios d'Héraclée.⁷⁸

Commentaire historique

Autant ce premier monnayage d'Amastris est spectaculaire, autant il paraît malaisé à son sujet de convertir l'acquit numismatique en bénéfices de nature proprement historique. La question de sa datation est de celles qui frustrant. Elle pâtit considérablement de l'absence de tout trésor utile ainsi que d'une quelconque surfrappe significative.

Il est sans doute bon de partir des frappes de statères au nom de Timotheos et Dionysios d'abord, celle au seul nom de Dionysios ensuite, dont elles prennent la suite (même norme métrologique et conception générale de l'iconogra-

⁷⁵ IMHOOF-BLUMER, MG p. 227-228; SIX, p. 46.

⁷⁶ SIX, p. 65. Avec des valeurs très (trop) hautes toutefois pour les statères d'Amastris (9.57g pour le Groupe 1 et 9.70g pour le Groupe 2).

⁷⁷ STANCOMB, p. 265, n° 18-20.

⁷⁸ Voir *ibid.*

phie). Stancomb, à la suite d'autres, étale cette frappe sur une période assez longue de temps, en rapport avec ce que l'on croit savoir de la trame historique: c. 346-307 av. J.-C. Je n'en suis pas très convaincu.⁷⁹ Ces statères affichent une grande uniformité de style, de fabrique et même d'usure qui me fait douter d'une répartition de ces frappes sur plusieurs décennies, a fortiori sur 40 ans. La différenciation en fonction des noms mentionnés dans la légende ne fournit peut-être pas le critère décisif de chronologie qu'on voudrait lui faire jouer (avant ou après c. 337, date supposée de la mort de Timotheos). Il ne me paraît pas exclu et même probable que les monnaies aux noms conjoints de Dionysios et de Timotheos datent toutes de l'époque de Dionysios et qu'il y ait là une mention posthume (comme cela s'est passé chez les Ptolémées, les Séleucides et les Philétaires). Je ne serais pas surpris que ces frappes datent toutes de la fin du 4^e s., ce qui simplifierait au passage la difficulté notoire, notée par Stancomb, de noms de dynastes d'Asie Mineure apparaissant sur les monnaies avant Alexandre le Grand. De même que se trouverait simplement expliqué le choix du type du droit: le dieu Dionysos pour le tyran Dionysios (et Héraclès, au revers, pour la ville d'Héraclée). *A contrario*, on peut se demander pourquoi Timotheos aurait choisi un type approprié au nom de son frère cadet. En outre, Stancomb fait part d'une disproportion qui lui paraît curieuse: un plus grand nombre d'exemplaires et de coins recensés pour le groupe aux noms des deux frères (16 exemplaires contre 8 pour Dionysios) alors que les sources indiquent des longueurs inverse de règne (8 ans seulement pour Timotheos [et Dionysios] contre 32 pour le seul Dionysios).⁸⁰

Depuis le *Recueil général*, on a pris l'habitude de dater le Groupe 1 des statères d'Amastris, ceux au nom de la reine, de c. 300-285 av. J.-C., c'est-à-dire de son vivant, entre le moment où elle fonde une cité à son nom et sa mort.⁸¹ Quant au Groupe 2, au nom des habitants d'Amastris, il est rejeté plus tard, vers 285 av. J.-C. ou, plus prudemment encore, vers la moitié du 3^e s.⁸² Il n'est possible ni de confirmer ni d'infirmer ces datations de bon sens, dérivées mécaniquement de ce que l'on connaît du canevas historique.

Mais, comme trop souvent (c'est-à-dire presque toujours), la recherche ne s'est jusqu'ici pas posé la question de la finalité. À quoi ces statères ont-ils servi? Résumons la situation: au début de son histoire, la cité d'Amastris a émis des statères d'argent d'un poids de 9.5g environ, accompagné de très rares (du

⁷⁹ De même que je ne suis pas convaincu par la pseudo nouvelle variété, celle au nom de Timotheos seul (STANCOMB p. 264, n° 1). L'illustration (pl. 37, 1) montre que la mention de Dionysios peut très bien se trouver hors flan (voir SNG BM 1607?). Du reste, il paraît bien que l'on distingue le sommet de l'une ou l'autre haste. Or l'existence d'une telle variété au nom du seul Timotheos, si elle était avérée, fournirait un argument important pour faire débiter ce monnayage du vivant de Timotheos en tout cas. Il n'en est rien, je pense.

⁸⁰ Déséquilibre également à Londres (SNG BM 1605-1609 [Timothéos et Dionysios] et SNG BM 1610-1612 [Dionysios]).

⁸¹ Rec. gén. 1925, p. 172, suivi de PRICE, SNG BM pl. XLVIII.

⁸² Rec. gén. 1925, p. 173; SNG BM pl. XLVIII.

moins en apparence) petits bronzes pesant c. 4g. On ne connaît aucune petite monnaie d'argent ou gros module de bronze qui jette un pont entre ces deux dénominations, dont la première vaut probablement 48 fois la seconde (hypothèse d'un dichalque pour les bronzes). C'est dire si ce monnayage, tout comme celui de Dionysios d'Héraclée qui présente le même faciès, n'a pas eu comme ambition de rendre plus fluides les transactions quotidiennes des habitants. On cache mal sa perplexité devant ces binômes insolites.

D'un autre côté, le nombre originel des coins de droit mis en œuvre n'aurait pas dépassé les 25, ce qui, a-t-on dit, représente 186 talents d'argent attique ou l'équivalent d'environ 5.580 soldes annuelles (à 20.000 statères par droit et à 200 drachmes de poids attique la solde annuelle). C'est beaucoup si on met cette somme en perspective avec les besoins supposés d'une ville de la taille d'Amastris. Est-il réaliste d'imaginer que ces statères aient été émis bon an mal an pendant 20, 30 ou 40 ans? À quelle fin? Pour payer des garnisonnaires? Même en étalant la frappe sur 30 ans, cela laisse la possibilité de payer de façon ininterrompue et à chaque fois en monnaies nouvelles une troupe de 186 hommes. Il me paraît beaucoup plus probable que ces frappes, sans lien avec le commerce, aient été réalisées pour subvenir à une ou plusieurs dépenses exceptionnelles, de nature probablement militaire. Leurs chronologies a bonne chance de devoir être resserrées. Ce n'est qu'une suggestion, elle aussi improuvée, mais qui rend mieux compte, ce me semble, de la nature même des émissions monétaires étudiées dans cet article.

En revanche, je ne crois pas qu'il faille succomber à une idée tentante depuis que R. Ashton l'a proposée pour la ville de Rhodes, c'est-à-dire imaginer que ces frappes aient servi à payer les matériaux et la main d'œuvre destinés à l'édification de la nouvelle cité.⁸³ Le premier tiers du 3^e s. constitue une période de grands troubles à propos desquels nous savons peu de choses certes mais qui permet aisément d'imaginer une circonstance favorable à une émission de grosses monnaies d'argent.

⁸³ R.H.J. ASHTON, *The Coinage of Rhodes 408-c.190 BC*, dans: A. MEADOWS and K. SHIPTON (éd.), *Money and its Uses in the Ancient Greek World* (Oxford 2001), p. 92.

Summary

The city of Amastris was founded about 300 BC on the site of Sesamus by the queen Amastris. A Persian princess, she married Craterus, Dionysius (tyrant of Heraclea Pontica) and last Lysimachus who repudiated her. At the beginning of the 3rd c. BC, she struck spectacular silver staters (or double sigloi), the first coins ever to be issued in the name of a queen. The article evokes the story of this queen and her city. Apart from the historiography a numismatic study is given which is based on a corpus of 108 staters (21 obverse dies) none of them with a known provenance. Despite the absence of any recorded hoard or useful overstrikes, it is possible to define the sequence of issues. These coins, whose types remain difficult to explain, were struck in two phases, the first in the name of queen Amastris (c. 300-285 BC?) and the second in the name of the inhabitants of the city (after 285 BC?). As was the case for Heraclea Pontica, some very rare bronze denominations were struck along this heavy silver coinage (c. 9.50g); however, it is difficult to determine the meaning of such a system. In any case it must be stressed that the staters were not meant to facilitate local transactions. Even if the numismatic study succeeds to throw more light on this coinage, its true historical and economical contexts remain conjectural.

Dr. François de Callatay
Bibliothèque royale de Belgique
Cabinet des Médailles
Boulevard de l'Empereur 4
B-1000 Bruxelles
callatay@kbr.be

Planche 11

- A Amastris, statère groupe 1 (6a)
- B Amastris, statère groupe 2 (36b)
- C Amastris, AE. de Hirsch 1423, Époque des Antoniniens
- D Soloi, statère. Triton VII, 2004, 307 = SNG von Aulock 5858
- E Lampsaque, statère d'or. Triton VII, 2004, 225 = SNG von Aulock 7395
- F Nagidos, statère, Lederer groupe VIII. Leu 33, 1983, 403 = Franke-Hirmer 668
- G Nagidos, statère, Lederer groupe X. Niggeler I, 1965, 438
- H Lysimaque, AE. CNG 60, 2002, 478
- I Amastris, Dionysios, statère. SNG BM 1605
- J Amastris, AE. SNG BM 1300
- K Heracléa, AE. SNG BM 1603

Groupe 1 A



Groupe 1 B



Groupe 2







A

2:1



B



C



D



E



F



G



H



I



J



K



